



## Le Bulletin d'Information Communal

### EDITORIAL



#### Chères concitoyennes, chers concitoyens,

« **Rien ne sert de penser, il faut réfléchir avant !** » ces paroles de Pierre DAC, résument assez bien l'épilogue du dossier « RPI » (voir BIC du mois d'avril).

En effet, les conseils municipaux de St Jean Saverne et d'Eckartswiller viennent de décider, (à l'unanimité svp !) de renoncer à créer un RPC avec Ottersthal et ainsi de ne pas fermer définitivement leurs écoles et surtout de ne pas laisser Ernolsheim sur le carreau après 15 ans de bon fonctionnement du RPI actuel.

Ernolsheim se félicite de ces décisions, espère qu'elles restent pérennes et qu'elles ne dépendent pas d'une future réorganisation du périscolaire d'Ottersthal. Faut-il le rappeler, Ernolsheim aurait pu saisir l'occasion, à l'instar de Hattmatt, pour rejoindre le SIVOS qui est en cours de création à Dossenheim.

J'ai toujours affirmé qu'il ne m'appartenait pas de porter un jugement sur la démarche de mes collègues même si elle a surpris, et ai agi pour qu'elle n'altère pas nos relations durant cette périπέtie. Je n'ignore pas que la tendance actuelle des effectifs est plutôt à la baisse et qu'il pourrait arriver un jour que l'Education Nationale demande la fermeture d'une classe. Mais nous n'en sommes pas là.

Je veux remercier les parents d'élèves pour leur engagement pour le maintien du RPI et pour leur comportement exemplaire démontré dans leurs démarches.

On peut aussi avoir une pensée pour l'APEEJE qui est de facto maintenue et pourra continuer à œuvrer, j'en suis persuadé, pour le bonheur de nos enfants.

Voilà donc une histoire qui finit bien. Les responsabilités ont été prises par toutes les parties prenantes. Avec de la retenue pour les uns et probablement avec un certain courage et beaucoup de bon sens pour les autres.

Tout le monde a mérité ses vacances.

Je les souhaite bonnes et heureuses.

Alfred INGWEILER

Maire

(\*) Si vous souhaitez recevoir régulièrement les comptes rendus et/ou le BIC par courriel, merci de faire la demande directement à : [mairie.ernolsheimlessaverne@orange.fr](mailto:mairie.ernolsheimlessaverne@orange.fr)

Directeur de publication : Alfred INGWEILER

Comité de Rédaction : Muriel ARON, Betty CLAUSS, Sonia FROHN, Michèle PARISOT MULLER, Stéphane POUVIL, Myriam VIX

## PROJET RENOVATION-EXTENSION DES VESTIAIRES

Suite à la non-obtention de la subvention DETR en 2021, le conseil municipal lors de sa réunion du 06 septembre 2021, avait décidé de reporter le projet pour 2022 pour lui permettre de présenter une nouvelle fois le dossier à la S Préfecture.

Hélas, le dossier n'a, une fois de plus, pas été retenu cette année aux motifs avancés par M. le S Préfet de Saverne que la demande ne permettait pas d'honorer tous les dossiers et qu'Ernolsheim a profité, plus que d'autres communes, de nombreuses autres subventions. (sic !)

Entre-temps la crise économique s'est invitée et laisse présager une hausse des coûts très importante, mettant financièrement le projet en péril.

D'un commun accord avec l'équipe dirigeante du FCE, il a été convenu d'attendre fin septembre pour lancer l'appel d'offres. La décision finale sera prise en fonction du niveau des **propositions récoltées**.

## ECLAIRAGE PUBLIC : REMPLACEMENT DES LAMPES PAR DES LEDS

La crise actuelle, notamment l'augmentation du coût de l'électricité, ont fait accélérer la décision de revoir l'éclairage public afin de réduire les coûts.

Ainsi le conseil municipal a décidé de remplacer les lampes en place par des LEDS. L'économie de consommation prévue est de l'ordre de 30 %.

**Rues concernées** : Rue de Monswiller, Rue de Phalsbourg, Rue du Presbytère, Rue Principale, Rue Saint Jean, Impasse de l'Ecole, Impasse de l'Eglise, Rue du Château, Rue de la Zinsel.

Le projet s'élève à **40 000 euros HT**.

Après la rénovation du réseau « eau potable », du réseau principal « assainissement » de la Rue principale, après la rénovation de différentes rues du village (prévue cet automne) et maintenant l'éclairage public, ERNOLSHEIM devrait être « tranquille » pour quelques années.

**Par ces investissements il est aussi prouvé que la construction de la salle festive ne s'est pas faite au détriment d'autres travaux et équipements du village.**

## VIDEOSURVEILLANCE

Pour se prémunir des actes d'incivilités de plus en plus récurrents et éventuellement retrouver leurs auteurs, il est prévu d'installer des caméras de surveillance à plusieurs endroits dits « sensibles » de la commune.

Le conseil municipal en sa séance du 13 mai 2022 a autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à faire chiffrer le projet.

A signaler que le projet **sera financé à hauteur de 50 %** par la Région GRAND EST et que l'occasion était à saisir.

Les endroits prévus pour la surveillance se situent à l'intérieur du lavoir principal, l'extérieur de la salle festive et sur la placette au-dessus du tunnel LGV.

## PISTE CYCLABLE

Une piste cyclable passera prochainement à proximité d'Ernolsheim.



Lors de la planification du contournement de Dossenheim (un projet qui a duré plus de 10 ans), il était prévu la réalisation d'une piste cyclable pour pallier au tronçon manquant entre la piste cyclable venant de Bouxwiller et celle qui longe le canal de la Marne au Rhin. En gros, il s'agit de relier Dossenheim à Steinbourg.

Initialement il était programmé que ce tronçon longe la Zinsel à Dossenheim et passe par Hattmatt.

Des nouvelles contraintes environnementales risquaient de compromettre le projet et ainsi d'autres solutions ont dû être trouvées et étudiées par les services de la CEA, la commune de Dossenheim, de Hattmatt et celle d'Ernolsheim.

La solution retenue fera passer le trajet par la rue des Aubépines à Dossenheim (sur la D219 vers Ernolsheim) et le Schlittweg qui débouche sur la route de Steinbourg au croisement du hangar « Kuntz » (Ziegelscheuer). Puis direction le rond-point de Hattmatt pour longer la ligne LGV et sortir près du Pow-wow.

Des renseignements plus précis seront communiqués au fur et à mesure de l'avancement du projet. Une réunion de présentation du projet par la CEA à l'intention des conseillers municipaux et du Bureau de l'association foncière s'est tenue le 04 juillet 2022.

## PRESBYTERE : REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE

La chaudière du presbytère a fait son temps et les pannes commençaient à se succéder.

Saisissant l'occasion d'une possibilité de subvention à hauteur de 50 %, le conseil municipal, sur proposition du maire, a décidé de la remplacer par une chaudière à pellets.

L'investissement s'élève à 24 361 euros HT dont 11 722 euros subventionnés comme expliqué plus haut. Les travaux viennent de démarrer

## ECOLE

Lors du conseil de classe du 10 juin 2022, il nous a été communiqué que **86** élèves sont inscrits pour la prochaine rentrée scolaire. Ils se répartissent comme suit :

	<i>Ernolsheim</i>	<i>St Jean</i>	<i>Eckartswiller</i>
Maternelle PS	8		
Maternelle MS	10		
Maternelle GS		14	
Cours préparatoire		6	
Cours élémentaires 1			10
Cours élémentaires 2			14
Cours moyen 1	12		
Cours moyen 2	12		
<b>TOTAUX</b>	<b>42</b>	<b>20</b>	<b>24</b>

## FESTIVITES DU 13 JUILLET 2022



Cette année c'est le FCE, avec l'appui de la municipalité, qui a en charge l'organisation de la soirée « festivités du 13 juillet ».

Voir le programme ci-dessous.

Distribution des brioches à 17h - place de la bibliothèque - pour les enfants jusqu'à 14 ans.

- Repas dès 19h à la salle festive
- Cérémonie officielle au cimetière avec dépôt de gerbe à 21h
- Défilé en direction de la salle festive à travers le village animé par la batterie-fanfare avec lampions et flambeaux offerts par la municipalité
- Frey beer offert par la commune
- Soirée musicale animée par les DJ LK' Events
- Feu d'artifice entre 23h et 24h
- Des informations plus précises seront communiquées prochainement par les organisateurs.

## COMMISSION « FLEURISSEMENT-PROPRETE »

### Nouveau thème à partir de 2023 :

La commission fleurissement a retenu le thème « Autour de la musique », pour l'année 2023. Fort de nouveaux talents qui ont rejoint le groupe, les nouvelles décorations et nouveaux espaces sont déjà en chantier.

Nous comptons également sur la créativité des concitoyens et nous les remercions par avance pour leur implication. Toutes les idées pour se mettre au « diapason » sont les bienvenues.

### Jury communal :

Le jury communal passera dans le village pendant la semaine 29 pour sélectionner les maisons fleuries.

### Concours des particuliers :

Nous rappelons aux particuliers qu'ils peuvent participer au concours régional des maisons fleuries. Pensez à prendre des photos cet été par temps ensoleillé. Renseignements à la mairie.

### Propreté :

La propreté du village est l'affaire de tous.

Chacun peut contribuer à l'image d'ERNO par quelques gestes citoyens :

- ramasser les crottes de son chien
- ne pas jeter ses mégots à terre
- emporter ses déchets ou tout autre déchet après un pique-nique
- rentrer ses poubelles après le ramassage.

## BRUITS DE VOISINAGE

Une dizaine d'articles du Code de la Santé et du Code Général des Collectivités Territoriales traitent des bruits de voisinage. Ces articles sont souvent complétés par des arrêtés municipaux.

Pour bien vivre ensemble, il ne suffit pas de les connaître, il suffit d'un peu de bon sens et de respect mutuel entre voisins.

Chacun devrait être en mesure de déterminer le point à partir duquel il gêne et à partir duquel il est réellement gêné et agir en conséquence

C'est le message qui est lancé à tous, sans polémique et ... sans bruit !

## PAGE FACEBOOK

Depuis avril la commune s'est dotée d'un nouvel outil de communication.

En effet Ernolsheim a sa page Facebook. Elle vous informe des nouveautés, les événements marquants à venir et passés, et des informations utiles en temps réel.

Pour la suivre il suffit de vous abonner à : **Commune de Ernolsheim les Saverne**.

**BIBLIOTHEQUE**

- Entre le 10 juillet et le 04 septembre, la bibliothèque ne sera ouverte que les samedis après-midi de 14H à 17H

- Reprise des horaires habituels à partir du lundi 05 septembre

- Mercredi 21/09 à 10H30 : séance de contes

**COMMUNIQUE DE LA PAROISSE  
(jusqu'à début septembre)**

- Dimanche 03/07/2022 à 10H45 :  
Culte commun à Ernolsheim +  
Sainte Cène

- Dimanche 10/07/2022 à 10H :  
Culte consistoriale au stade de  
Griesbach

- Dimanche 17/07/2022 à 10H45 :  
Culte à Dossenheim

- Dimanche 24/07/2022 à 09H30 :  
Culte commun à Ernolsheim + Baptême

- Samedi 30/07/2022 à 18H :  
Flânerie Spirituelle Ernolsheim

- Dimanche 31/07/2022 à 10H45 :  
Culte commun à Dossenheim

- Dimanche 07/08/2022 à 10H :  
Culte consistoriale à Monswiller + Sainte Cène

- Dimanche 14/08/2022 à 09H30 :  
Culte commun à Dossenheim + Sainte Cène

- Dimanche 21/08/2022 à 10H45 :  
Culte commun à Ernolsheim + Baptême

- Dimanche 28/08/2022 à 09H30 :  
Culte commun à Dossenheim

- Dimanche 04/09/2022 à 09H30 :  
Culte commun à Ernolsheim + Sainte Cène

Cordiale invitation à notre flânerie spirituelle  
**samedi 30/07/2022 à 18H.**

**A noter dans vos agendas notre fête paroissiale  
le dimanche 16 octobre à 12H.**

**A VOS AGENDAS : 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2022**

Les manifestations à venir :

- Mercredi 13/07 : festivités Fête Nationale –  
distribution de brioches à 17H00 pour les enfants  
nés entre le 01/01/2008 et le 31/12/2022, devant  
le parvis de la bibliothèque

- Lundi 18/07 : don du sang

- Jeudi 28/07 : visite-découverte du village avec  
Gilbert Kuntz

- Dimanche 31/07 : soirée tartes flambées – APP,  
à partir de 18H00

- Dimanche 11/09 : messti

- Lundi 12/09 : soirée harengs

- Samedi 17 + dimanche 18/09 : journées du  
patrimoine

- Dimanche 25/09 : marche gourmande

**CHIEN A PROMENER EN LAISSE**

**POUR RAPPEL** : Sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics ou privés de la commune, tous les animaux domestiques, et notamment les chiens, **doivent être tenus impérativement en laisse.**

**INTERDICTION DE FAIRE DU FEU**

Pour limiter les risques d'incendie, merci de :

- Ne pas fumer en forêt, dans les bois
- Ne pas jeter les mégots par la vitre de la voiture
- Ne camper uniquement que dans les lieux autorisés, sécurisés et protégés
- N'utiliser votre véhicule que sur les chemins autorisés
- Respecter les interdictions d'accès dans certains massifs boisés en période de risques (vent, sécheresse)

**CONSIGNES VAGUES DE CHALEUR**

A l'approche de la période estivale, ci-dessous, un rappel des recommandations préconisées, en cas de fortes chaleurs et de canicule :

**Pendant les fortes chaleurs**

**Protégez-vous**

RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
meteo.fr • RCanicule

bonnes  
**VACANCES!**